

Environnement : Grosse émotion autour de la ressource en eau de la métropole lilloise

La Métropole européenne de Lille se voit obligée par le préfet de revoir le projet de développement de son territoire, lequel ne garantissait pas la sécurité de sa ressource en eau potable sanctuarisée dans ses champs captants. De nombreux projets immobiliers et économiques sont gelés en attendant l'examen en octobre du nouveau plan d'urbanisme pour 1,2 million d'habitants.

Par Yannick Boucher | Publié le 28/02/2019



À Fromelles, au sud-ouest de Lille. Un secteur où la recharge de la nappe phréatique est stratégique pour toute la métropole. PHOTO PIERRE LE MASSON - VONPORN



Ce fut une réunion comme un coup de semonce, le 4 février à Emmerin, au sud de Lille. Un lieu pas choisi au hasard, figurant l'épicentre du captage de l'eau dans la nappe de craie du sud de Lille, cette partie du territoire de la métropole qui lui assure à elle seule 40 % de sa ressource en eau, ce qui représente 30 millions de m³ par an sur un besoin global de la métropole de 73 millions de m³. C'est la question : comment protéger l'approvisionnement de 200 000 m³ d'eau par jour aux habitants des 85 communes d'une MEL qui examinera en octobre son nouveau plan d'urbanisme (nom de code, PLU2) ?

100 000 m² de logements en moins

Pour l'instant, ça ne passe pas. Des oreilles ont sifflé le 4 février. « *Le préfet attendait un plan local intercommunal et non 85 plans locaux pour satisfaire chaque maire et autoriser les aménageurs à se saisir du foncier disponible* », tranche Xavier Galand, directeur de la maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES). D'autres s'étranglent. « *Les maires devaient anticiper le PLU qui devrait être exécutoire en fin d'année et le préfet vient de geler 200 hectares, il ne nous reste plus que 100 hectares pour nos productions* », expliquait ce mardi matin Philippe Depasse, président régional des promoteurs-constructeurs immobiliers. Il a le chiffre de son manque à gagner, 100 000 m² de surfaces en moins, « *cela fait quand même beaucoup de logements !* » Et une inquiétude. « *Vendeville où l'on ne pourra plus rien construire en devenant une ville morte et des secteurs entiers où il sera très compliqué de construire, Wavrin, Noyelles-lez-Seclin, Emmerin...* » « *Attention*, réagit Bernard Delaby, vice-président de la MEL à l'agriculture, *ces zones ne sont pas forcément constructibles immédiatement et le futur PLU accorde 850 hectares pour le logement et l'économie dans toute la métropole, c'est ambitieux.* »

Repenser le développement

Plus de vingt communes sont directement concernées par les champs captants. Michel Lalande, le préfet, avait déjà prévenu les élus en avril 2017. Dans sa lettre, il demandait à la MEL de « *repenser son développement en le concentrant dans son espace urbanisé, en lien avec son réseau de transport* ». Surtout, ne pas empêcher la recharge quantitative et qualitative de la nappe phréatique. « *Cette exigence ne concerne pas que l'agglomération de Lille dans la région mais c'est bien en métropole que la pression foncière est la plus forte, ce qui pose beaucoup plus de problèmes qu'ailleurs* », précise Karine Vallée, experte de la ressource en eau au sein de l'Agence de l'eau Artois-Picardie à Douai. Le territoire des champs captants représente 13 % de celui de la MEL mais plus de 30 % des nouveaux secteurs devant accueillir de l'activité économique. Sensible !



©Photo in context by Tasso

Il va donc falloir composer alors que l'enquête publique du PLU2 est close depuis le 11 janvier, 6 500 pages pour les contributions citoyennes. Et retirer des projets pour éviter une invalidation totale du document par l'État. « *Ce serait un retour au PLU1, le document précédent et cela bloquerait le développement de la MEL pour des années car l'essentiel des projets du PLU1 sont déjà consommés* », confie Frédérique Seels, vice-présidente en charge du développement économique. Les élus vont donc devoir retirer des projets du PLU2, le monde agricole étant par ailleurs sollicité pour préserver la qualité des terres, autant dire utiliser moins de chimie de synthèse.

Densifier les territoires

Construire plus en hauteur, freiner l'étalement urbain, ne plus tant mordre sur les espaces agricoles (comme l'a réclamé le préfet à Emmerin) ou naturels qui forment les zones tampon permettant la recharge des nappes : « *Cela fait des années que l'on construit sur les champs captants* », ajuste Jean-Michel Sède, président du centre d'études immobilières dans le neuf (CECIM Nord). Les dérogations accordées au coup par coup devraient être encore plus sélectives dans les années à venir, au nom de la double préservation régalienne de l'environnement et de la santé publique. Le PLU2 renégocié avec l'Etat devrait être voté – ou pas – en octobre par les élus de la MEL. Place ensuite – ou pas – aux recours associatifs devant le tribunal administratif.

Des projets économiques retardés

L'ajustement du plan d'urbanisme de la métropole va produire d'importants dommages collatéraux. Outre les programmes immobiliers devenant impossibles, on se doute que le contournement routier de Noyelles-lez-Seclin le devient aussi. Mais le plus gros impact concerne sans doute le gel du programme [Li'aéroparc](#), la grande zone d'activité Rev3 prévue près de l'aéroport et du centre régional de transport (CRT) de Lesquin. « *C'est cinq ans de travail et 4,5 M € déjà engagés, nous sommes en bordure des champs captants et nous devons réétudier le projet alors que les dépôts de permis de construire sont en cours* », réagit Philippe Hourdain, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie. Li'aéroparc, 38 hectares au bord de l'A1, devait entamer son vaste chantier fin 2020, il vise jusqu'à 5 500 emplois.

Une grande vulnérabilité

L'eau de la métropole lilloise est puisée en majorité dans sa nappe de craie, exposée aux pollutions de surface. La ressource en eau est donc très fragile, ce qui justifie la sanctuarisation des champs captants. De multiples composés sont présents dans la nappe de la craie : perchlorates, nitrates surtout à Emmerin et Houplin-Ancoisne, sélénium, nickel, fer ou solvants chlorés (anciennes blanchisseries...) autour de Wavrin, fluor, etc. LA recharge qualitative des nappes est au moins aussi importante d'après le BRGM et l'Agence de l'eau et la préfecture que la recharge en volume. La capacité est d'ailleurs insuffisante pour pallier une période de sécheresse.

Les autoroutes de l'eau

La MEL s'alimente en eau *via* sa nappe de craie au sud de Lille pour 40 %. Les 60 % restant sont assurés par la nappe plus profonde sous Roubaix-Tourcoing-Wattrelos (20 %), par la rivière de la Lys (25 %, qui alimente aussi la région lennoise, soit 16 millions de m³ par an pour Lille et Lens) et par la nappe de la craie du Douaisis (15 %, captages à Fiers-den-Escribieux et Pecquencourt). L'agence de l'eau surveille également de très près l'alimentation du Douaisis par la vallée de l'Escribieux qui sert également les 300 000 habitants de l'agglomération d'Hénin-Carvin, soit 15 millions de m³ par an. Comme elle doit être vigilante sur la livraison par la région de Saint-Omer vers celle de Dunkerque de 16 millions de m³ par an. Des captages à Locquignol (forêt de Mormal dans l'Avesnois) et à Aulnoye-Aymeries alimentent le Valenciennois et une partie du Cambrésis, jusqu'à 5 millions de m³ par an.